

Verrières-le-Buisson

Refonte de la politique tarifaire périscolaire et
extrascolaire communale

31 Mai 2023



La mission confiée consiste en un diagnostic des tarifications de la restauration scolaire et des activités périscolaires/extrascolaires et à des préconisations sur les évolutions futures.



- **PARTIE 1 : Présentation des masses financières en jeu ;**
 - 1A – Les produits de tarification par prestation et par rapport au budget de la ville
 - 1B – Les évolutions depuis quelques années.
- **PARTIE 2 : Adéquation des tarifs par rapport aux coûts de revient des prestations.**
 - 2A – Méthodologie et limites du calcul des coûts de revient de chaque activité;
 - 2B – Les coûts de revient par activité;
 - 2C – Les enseignements.
- **PARTIE 3 : Caractéristiques et évolutions de la construction des tarifs**
 - 3A – Modalités tarifaires : comparaisons avec d'autres villes
 - 3B – Analyse du profil tarifaire des différents tarifs
 - 3C – Quelques simulations.
- **FOCUS : Classes transplantées**



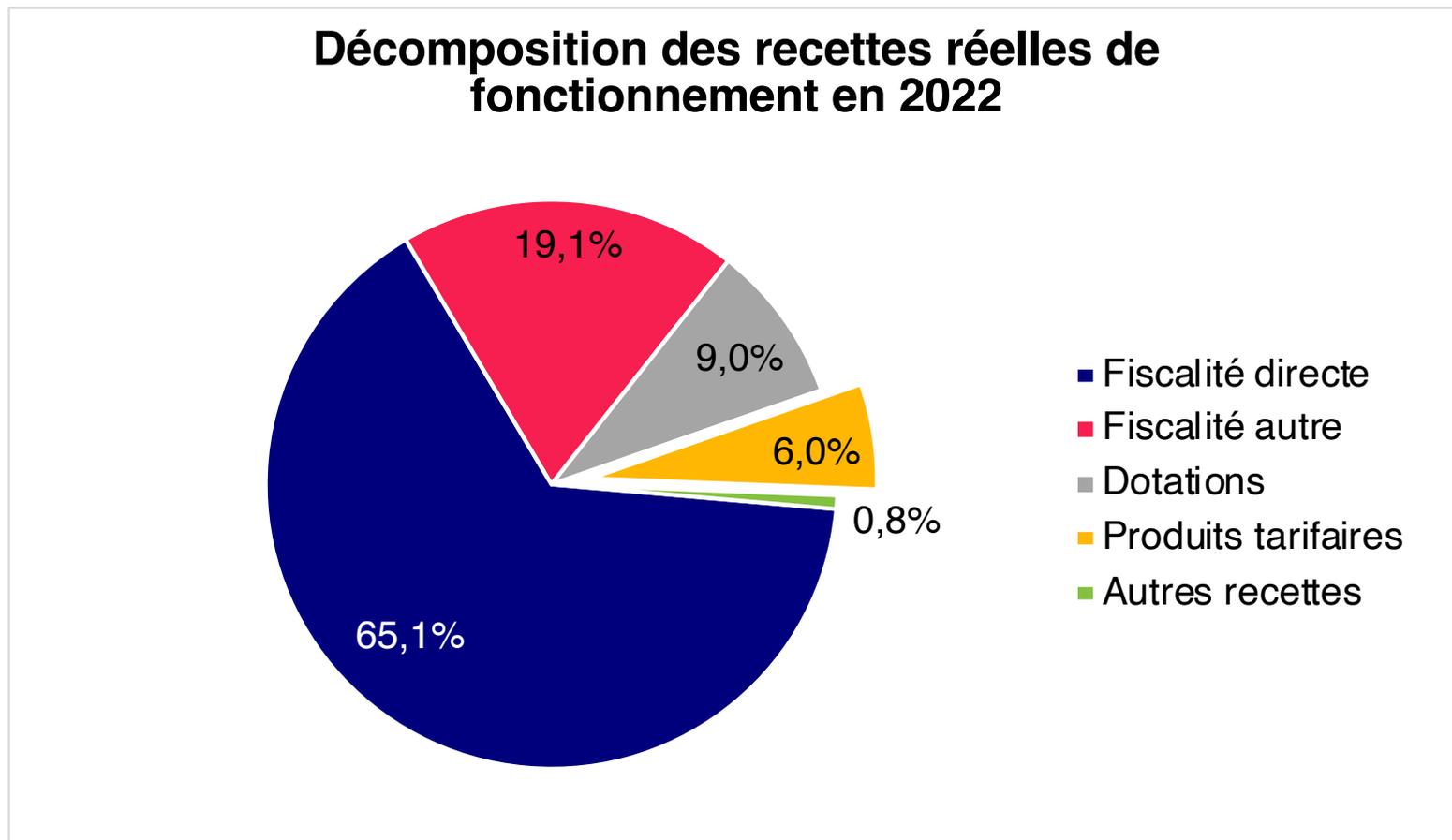
PARTIE 1 : Présentation des masses financières en jeu ;

- 1A – Les produits de tarification par prestation et par rapport au budget de la ville
- 1B – Les évolutions depuis quelques années.



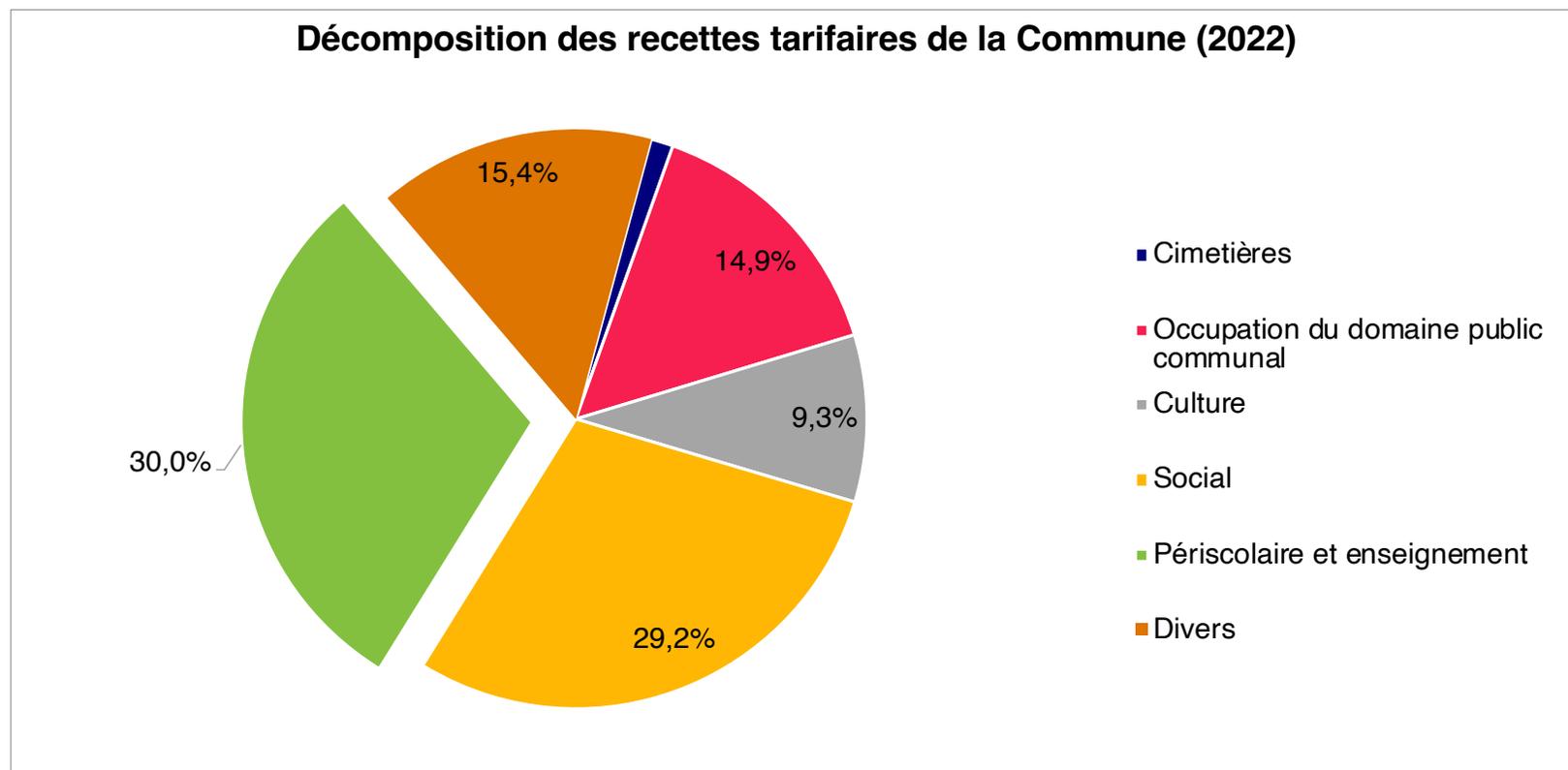
1 A – Les masses financières en jeu

- Sur un budget de fonctionnement représentant 22,95 M€, les produits de tarifications de services et de redevances représentent 1,37 M€, soit 6,0%.



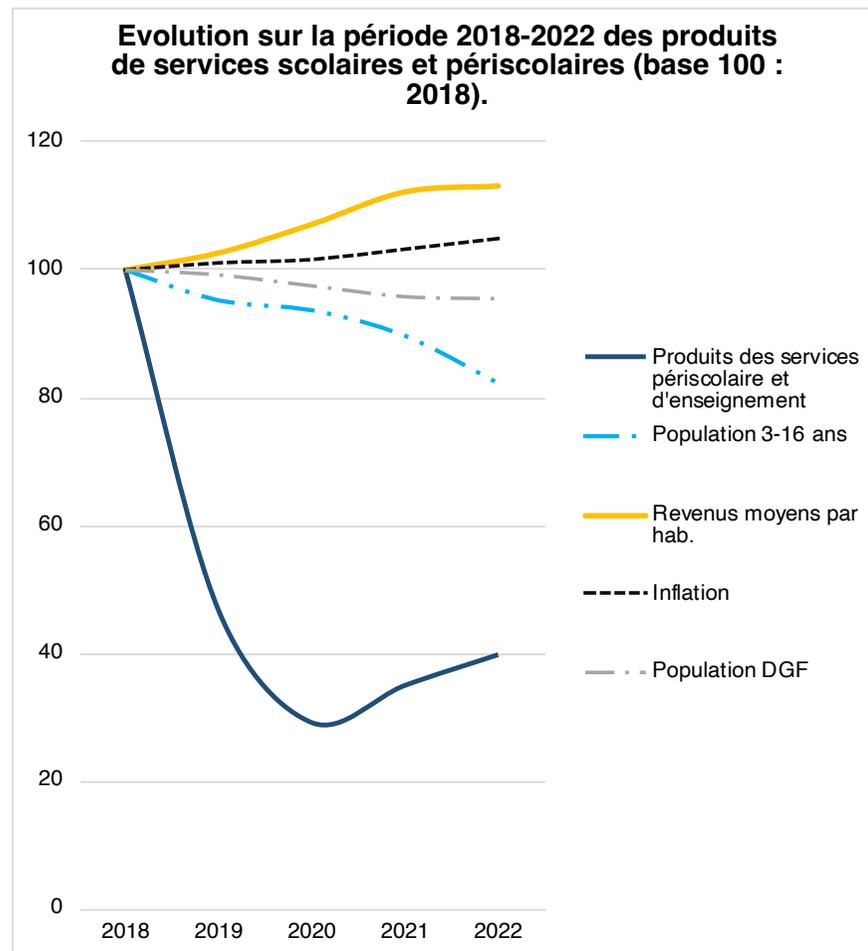
1 A – Les masses financières en jeu

- Sur ces 1,37 M€, 4 grands blocs émergent :
 - 30% pour les produits des services périscolaires et d'enseignement (soit 412 k€)
 - 29,2% pour les produits des services à caractère social (soit 401 k€);
 - 9% pour les produits des services à caractère culturels (128€)
 - 15% pour les produits liés à l'occupation du domaine public (204 k€)



1 B – L'évolution des produits de tarifications sur une période récente

- A partir des comptes administratifs disponibles à partir de 2018, les produits de tarifications périscolaire et de restauration scolaire ont évolué à un rythme décroissant de **-20,5%/an** en moyenne.
- Cette évolution s'explique en grande partie par les conséquences de la crise sanitaire observée sur la période 2020-2021. Elle peut également s'expliquer par la diminution de la population (et notamment de la population des 3/16 ans sur le territoire : **-4,8%/an** en moyenne depuis 2018).
- Cette évolution intervient alors même que les revenus de la population ont augmenté en moyenne de **+3,14%/an** soit un niveau supérieur à l'inflation (**2,06%/an**).





PARTIE 2 : Adéquation des tarifs par rapport aux coûts de revient des prestations.

- 2A – Méthodologie et limites du calcul des coûts de revient de chaque activité;
- 2B – Les coûts de revient par activité;
- 2C – Les enseignements.

2 A – Méthodologie et limites du calcul du coût de revient de chaque activité

- La première étape est de tenter d'approcher un coût de revient unitaire par activité.
- La source documentaire doit aller au-delà du compte administratif et des extractions précises par grande activité ont été formulées en concertation avec la ville :
 - Extraction CIRIL par gestionnaire et service/antennes.
 - Extraction CONCERTO (logiciel famille).
 - Extraction du logiciel SIRH pour connaître le détail de la masse salariale par service.
- Lorsque ces extractions n'allaient pas assez dans le détail des différentes prestations, les montants globaux ont été proratisées par activité en fonction du nombre d'heures/enfant accueillis.



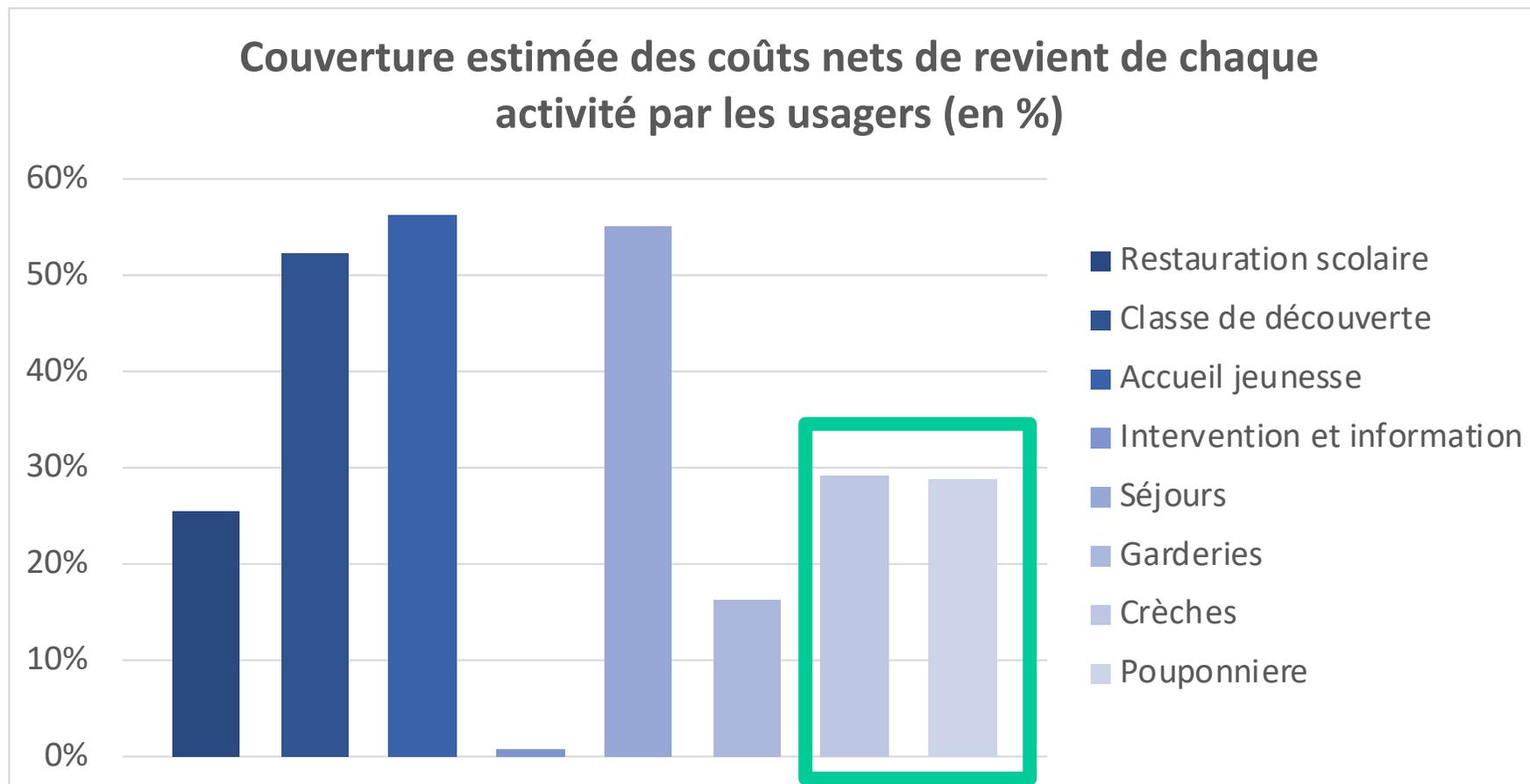
2 B – Les coûts de revient estimés par activité

	Restauration scolaire	Classe de découverte	Accueil jeunesse	Intervention et information	Séjours	Garderies	Crèches	Pouponniere
Charges de fonctionnement	2 428 448	71 064	442 413	223 082	60 820	1 101 259	1 689 692	367 230
- Charges de fonctionnement (hors 012)	981 799	71 064	79 778	18 858	60 820	8 556	53 736	13 629
- Personnel titulaire et vacataire	1 446 649		362 636	204 223		1 092 703	1 635 957	353 601
- Services communs			0					
Recettes affectées	781 303	37 209	322 143	78 345	33 485	197 198	1 006 717	208 285
- Subventions (CAF et autre)	220 015		120 746				657 468	129 464
- Recettes tarifaires	561 288	37 209	201 397	1 272	33 485	197 198	349 249	78 821
- Services communs			0	77 073				
Coûts indirects MS		0	36 264	20 422	0	109 270	163 596	35 360
Coût de revient net	1 647 145	33 855	156 534	165 159	27 335	1 013 331	846 572	194 305
Nombre de consommation	129 568	146	64 963	0	136	21 077	0	0
Coût de revient unitaire	12,71	231,88	2,41		200,99	48,08		

- La présente analyse reste toutefois limitée à l'absence d'une présence de comptabilité analytique. En effet, l'absence de structuration des informations financières dans le système d'information ne permet pas de présenter des chiffres exhaustifs détaillés pour chaque niveau d'activité.

2 C – Les enseignements

- Des usagers finançant en moyenne 25% des coûts net de revient sur l'ensemble des prestations :



**Les tarifs sont fixés dans le cadre d'un conventionnement avec la CAF obérant les capacités d'optimisation de la Commune.*

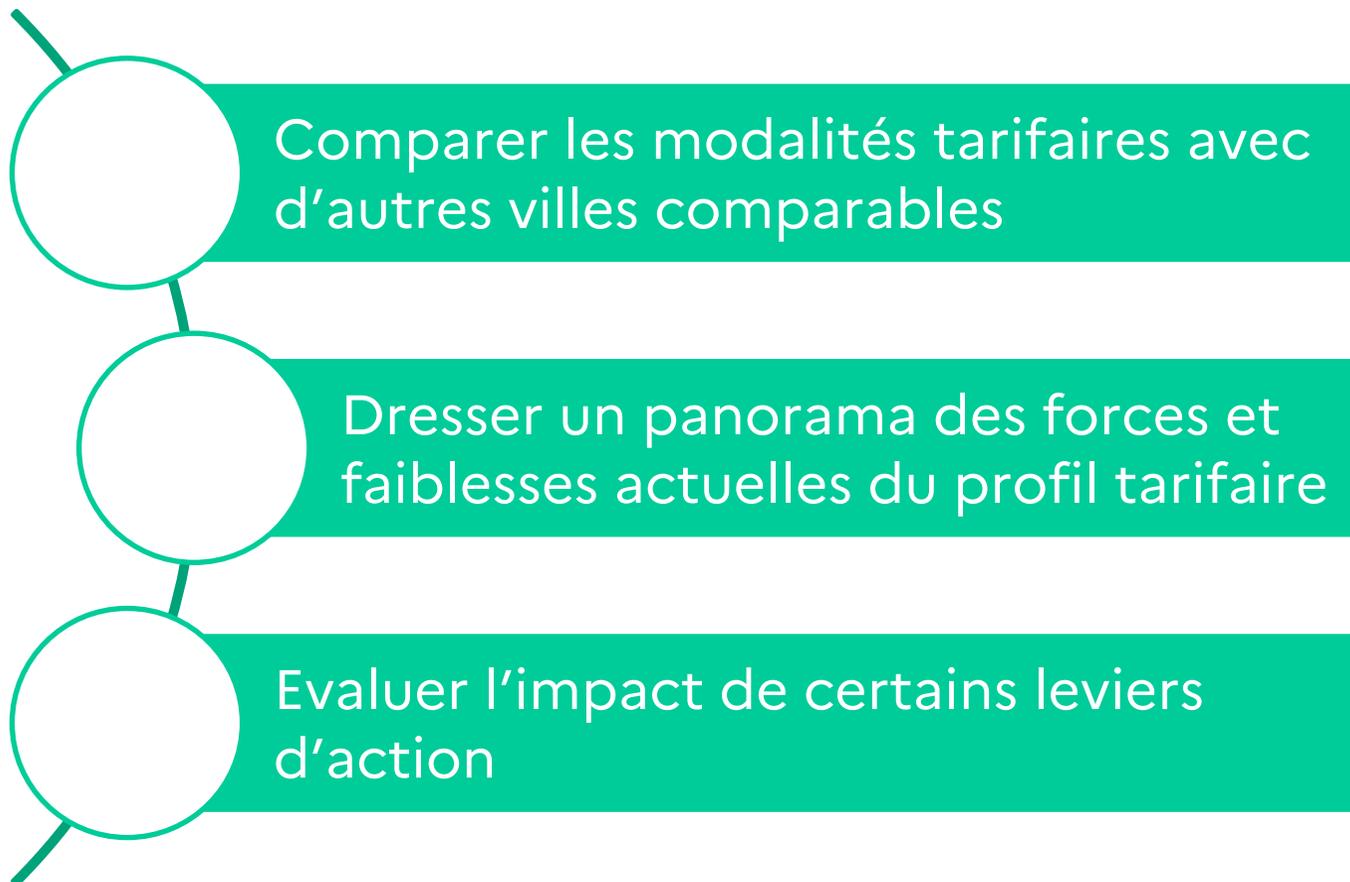


PARTIE 3 : Caractéristiques de la construction des tarifs

- 3A – Modalités tarifaires : comparaisons avec d'autres villes comparables
- 3B – Analyse du profil tarifaire des différentes activités
- 3C – Quelques simulations.



- Les objectifs de cette partie 3 sont les suivants :



3 A – Comparaisons des modalités tarifaires avec d'autres villes comparables

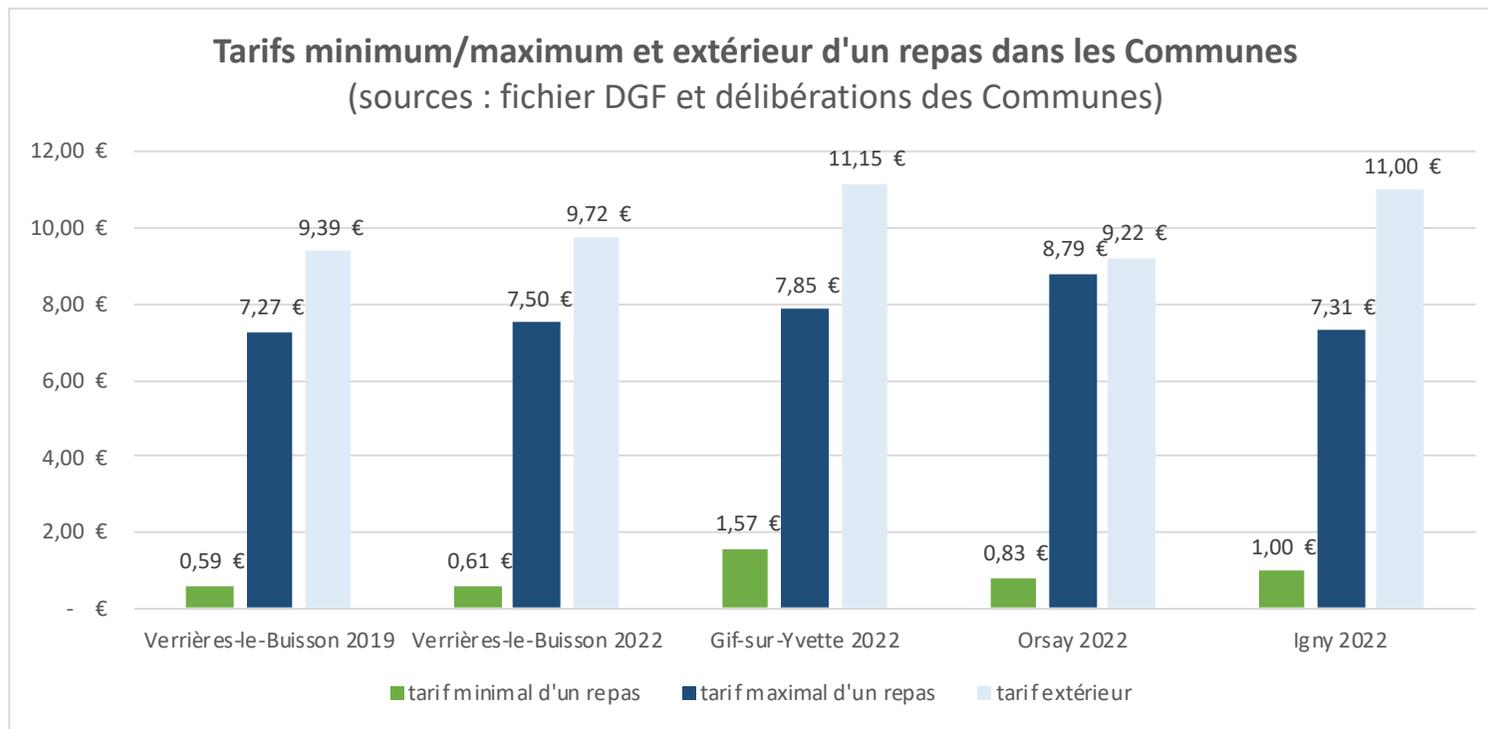
- Il est proposé d'enrichir l'étude sur le diagnostic tarifaire d'éléments de comparaison avec des communes comparables.
- La strate de communes retenues est la suivante : **les villes d'Ile de France de 10 000 à 25 000 habitants ayant des revenus par habitant DGF très proches de ceux de Verrières-le-Buisson, à savoir supérieur à 20 000€**. Ce tri selon les revenus est essentiel pour que les comparaisons de tarifs soient porteuses de sens.
- Cela constitue une strate de **4 communes**, toutes membres de la CPS.

Nom de la commune	Nom de l'EPCI	Population INSEE	Revenu imposable par habitant
VERRIERES-LE-BUISSON	CA COMMUNAUTE PARIS SACLAY	15 578	30 209
GIF-SUR-YVETTE	CA COMMUNAUTE PARIS SACLAY	21 994	25 062
ORSAY	CA COMMUNAUTE PARIS SACLAY	16 753	23 109
IGNY	CA COMMUNAUTE PARIS SACLAY	10 405	22 988

- *Cet échantillon peut être modifié. Toutefois, il est limité à l'accessibilité des données dont nous disposons.*

3 A – Comparaisons des modalités tarifaires avec d'autres villes comparables

- 1/ comparaison des tarifs minimums et maximums (restauration scolaire) :

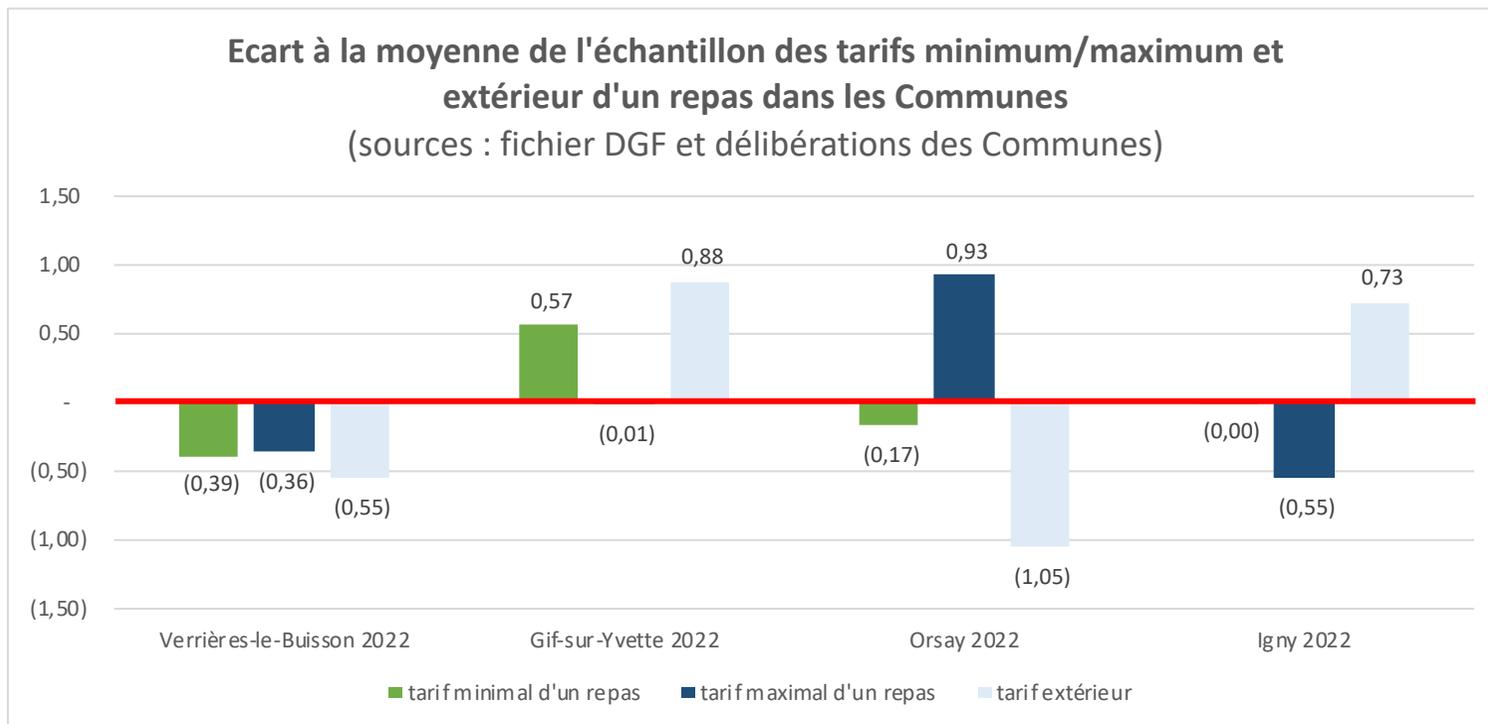


⇒ **En matière de restauration scolaire, la Commune de Verrières le Buisson semble afficher des tarifs inférieurs aux 4 communes de l'échantillon.**

⇒ **Cette situation est à conjuguer au fait que les enfants bénéficient d'un Plan d'Accueil Individualisés (PAI) bénéficiant d'une réduction sur leur repas à hauteur de 50% dans l'ensemble des Communes de l'échantillon à l'exception d'Igny où la réduction est d'un maximum de 35%.**

3 A – Comparaisons des modalités tarifaires avec d'autres villes comparables

- 1/ comparaison des tarifs minimums et maximums (restauration scolaire) :



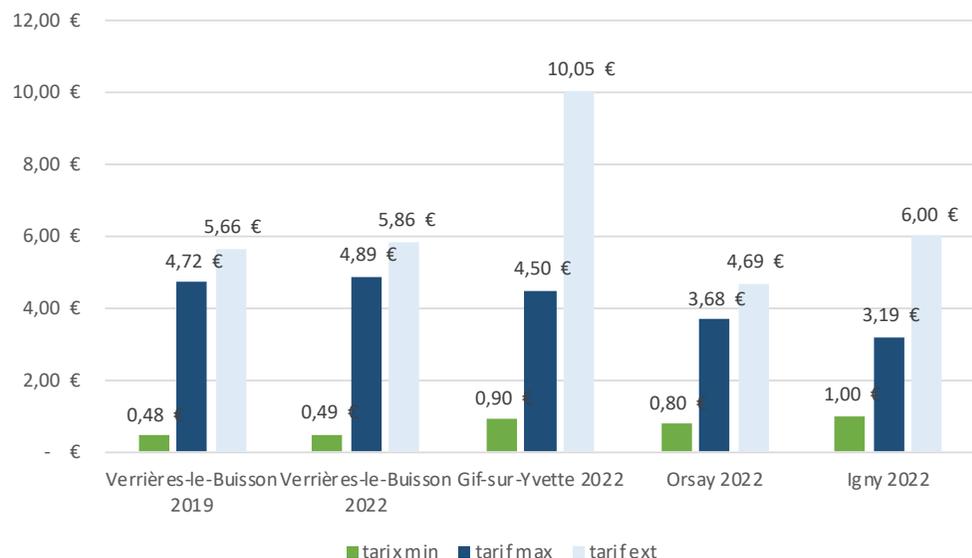
⇒ Ce graphique confirme le fait que pour chacun des tarifs de restauration scolaire appliqués en 2022, la Commune de Verrières le Buisson présentait des tarifs plus bas que le tarif moyen des Communes de l'échantillon.

⇒ Il est toutefois très légèrement supérieur au tarif dernière tranche de la Commune d'Igny et très légèrement supérieur au tarif extérieur de la Commune d'Orsay.

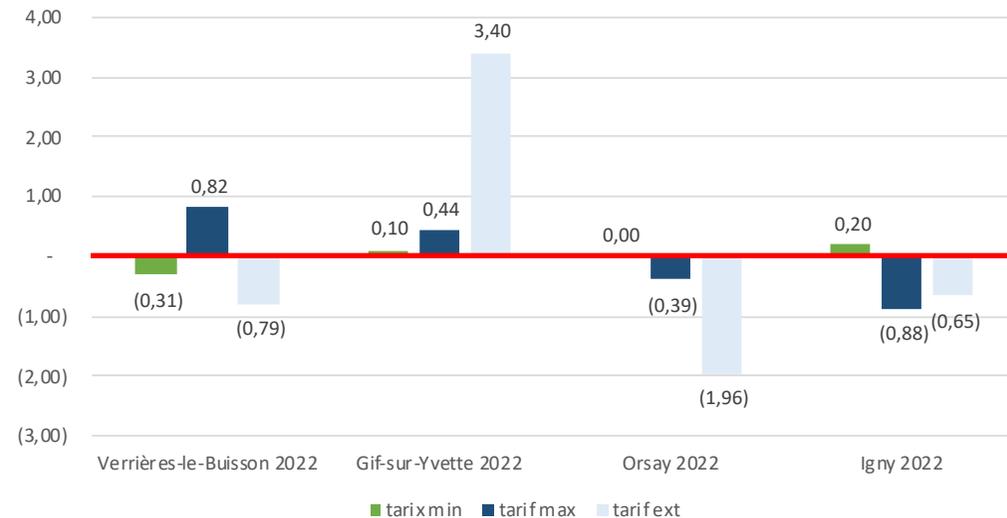
3 A – Comparaisons des modalités tarifaires avec d'autres villes comparables

- 2/ comparaison des tarifs minimums et maximums (ALSH matin) :

Tarifs minimum/maximum et extérieur d'un créneau accueil matin dans les Communes
(sources : fichier DGF et délibérations des Communes)



Ecart à la moyenne de l'échantillon des tarifs minimum/maximum et extérieur d'un créneau accueil matin dans les Communes
(sources : fichier DGF et délibérations des Communes)

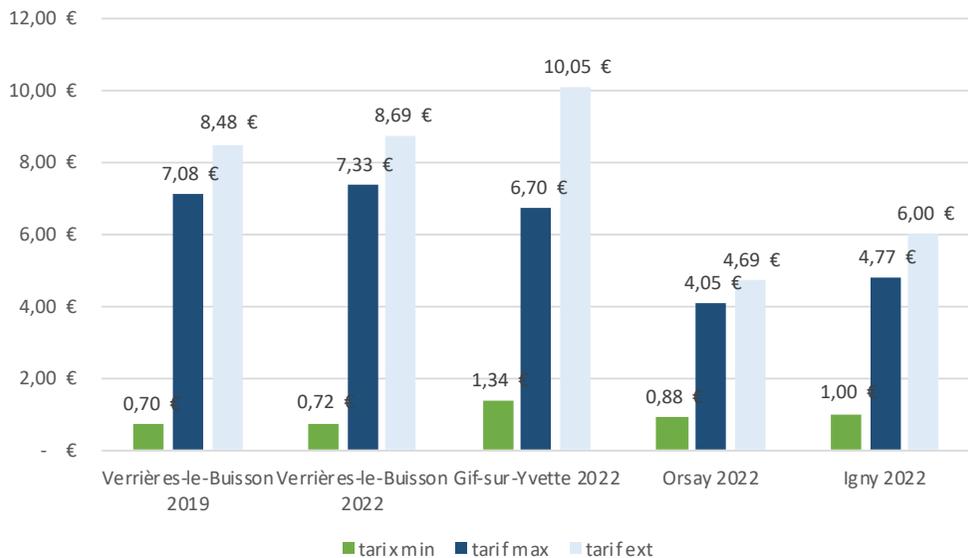


⇒ Les tarifs de la ville sont cohérents avec ceux pratiqués dans les autres Communes étudiées.

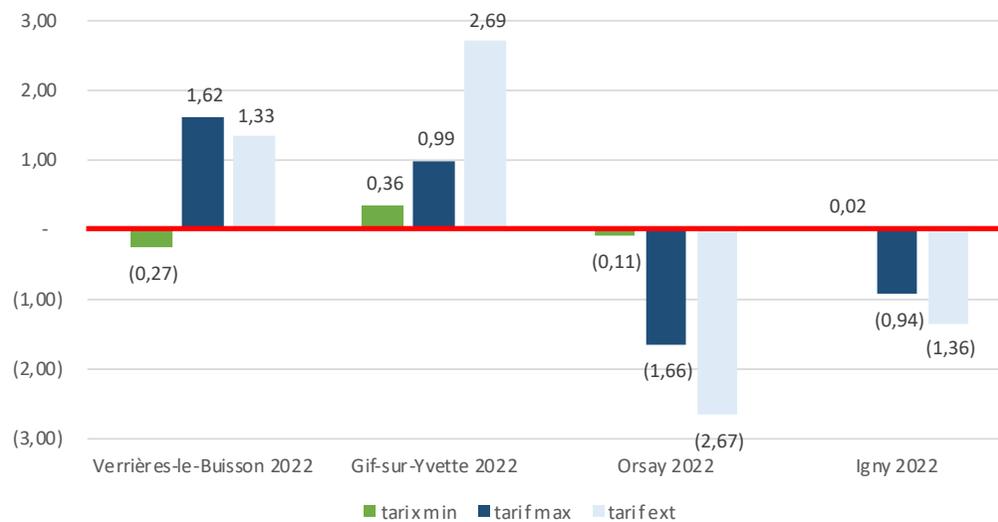
3 A – Comparaisons des modalités tarifaires avec d'autres villes comparables

- 3/ comparaison des tarifs minimums et maximums (ALSH soir, plage la plus étendue) •

Tarifs minimum/maximum et extérieur d'un créneau accueil soir dans les Communes
(sources : fichier DGF et délibérations des Communes)



Ecart à la moyenne de l'échantillon des tarifs minimum/maximum et extérieur d'un créneau accueil soir dans les Communes
(sources : fichier DGF et délibérations des Communes)



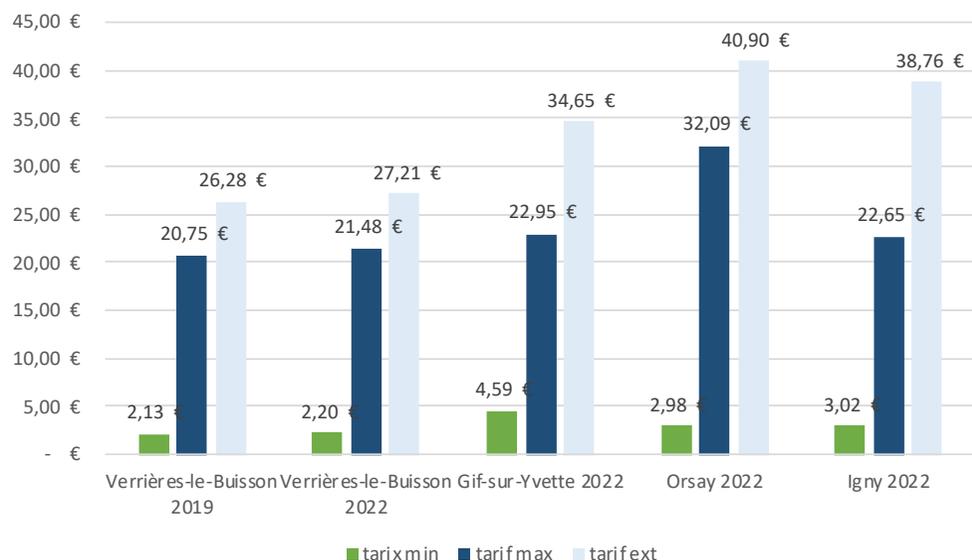
⇒ **Les tarifs sont cohérents par rapport aux autres Communes.**

⇒ **Comparaisons rendues délicates car certaines villes facturent à l'heure, au créneau, au forfait. De plus les plages horaires ne sont pas forcément identiques. La ville d'Orsay propose en complément des abonnements permettant de disposer de tarifs régressifs à ceux déjà appliqués.**

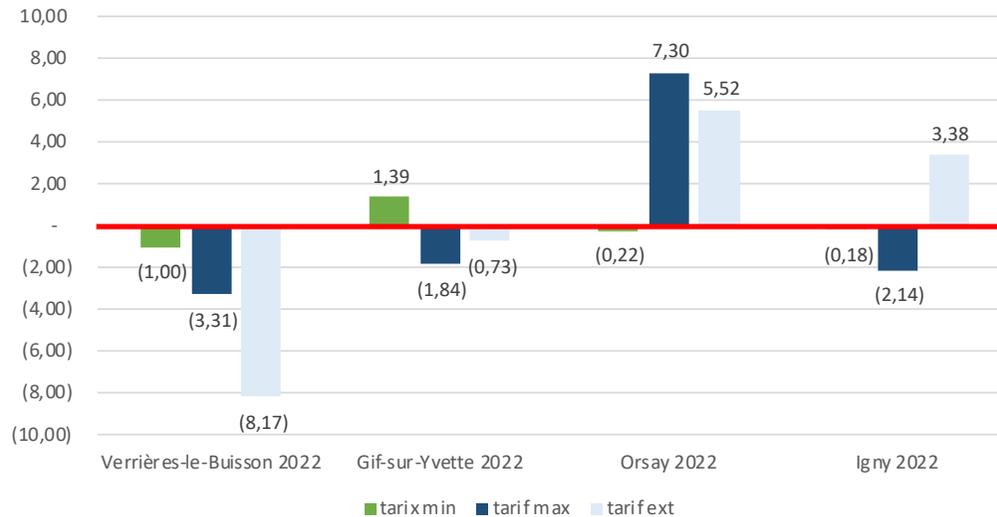
3 A – Comparaisons des modalités tarifaires avec d'autres villes comparables

- 4/ comparaison des tarifs minimums et maximums (ALSH mercredi et vacances) :

Tarifs minimum/maximum et extérieur d'un créneau accueil mercredi et vacances dans les Communes (sources : fichier DGF et délibérations des Communes)



Ecart à la moyenne de l'échantillon des Tarifs minimum/maximum et extérieur d'un créneau accueil mercredi et vacances dans les Communes (sources : fichier DGF et délibérations des Communes)



⇒ **Confirmation des plus faibles tarifs pour l'ensemble des strates sur l'échantillon concernant l'accueil de loisir le mercredi et pendant les vacances à Verrières-le-Buisson.**

3 B – le profil tarifaire par grande prestation

- 1/ Quelques éléments de diagnostic commun :
- La ville se caractérise en premier lieu par un mode de calcul du quotient familial, **bien plus favorable aux familles nombreuses** que la méthode de la CAF/ services fiscaux utilisée par la majorité des communes.
- En outre, l'absence de part complémentaire pour les familles monoparentales contribue à augmenter le QF par rapport au QF calculé par les services de la Caf et les services fiscaux.

Calcul des quotients familiaux

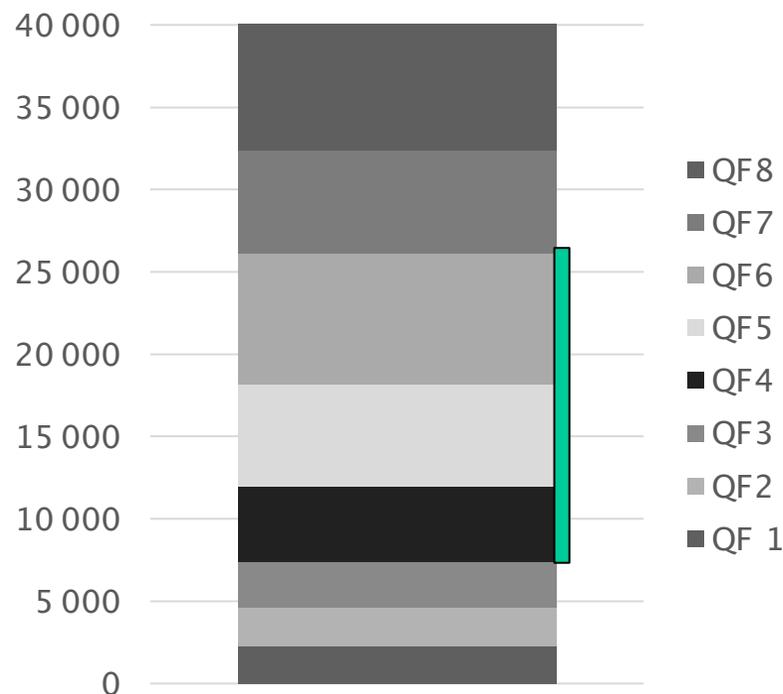
	Méthode Verrières-le-Buisson	Calcul CAF / services fiscaux	
Part /adulte dans le foyer	1	1	
1 enfant	1	0,5	
2 enfants	2	1	
3 enfants	3	2	
Part par ensemble > 3ème	+ 1 part	+ 1 part	
Famille monoparentale		+ 1 part	
ex : couple avec 1 enfant et 2 SMIC	3	2,5	
	1120	1344	20%
ex : couple avec 5 enfants et 2 SMIC	7	6	
	480	560	17%

3 B – le profil tarifaire par grande prestation

- 1/ Quelques éléments de diagnostic commun :

- La ville présentent par **des quotients familiaux uniformes** selon le type d'activité échelonnés sur 8 tranches :
 - Des villes, à l'image d'IGNY ou de PALAISEAU, ont fait le choix d'appliquer un lissage progressif permettant d'éviter les effets de seuils.

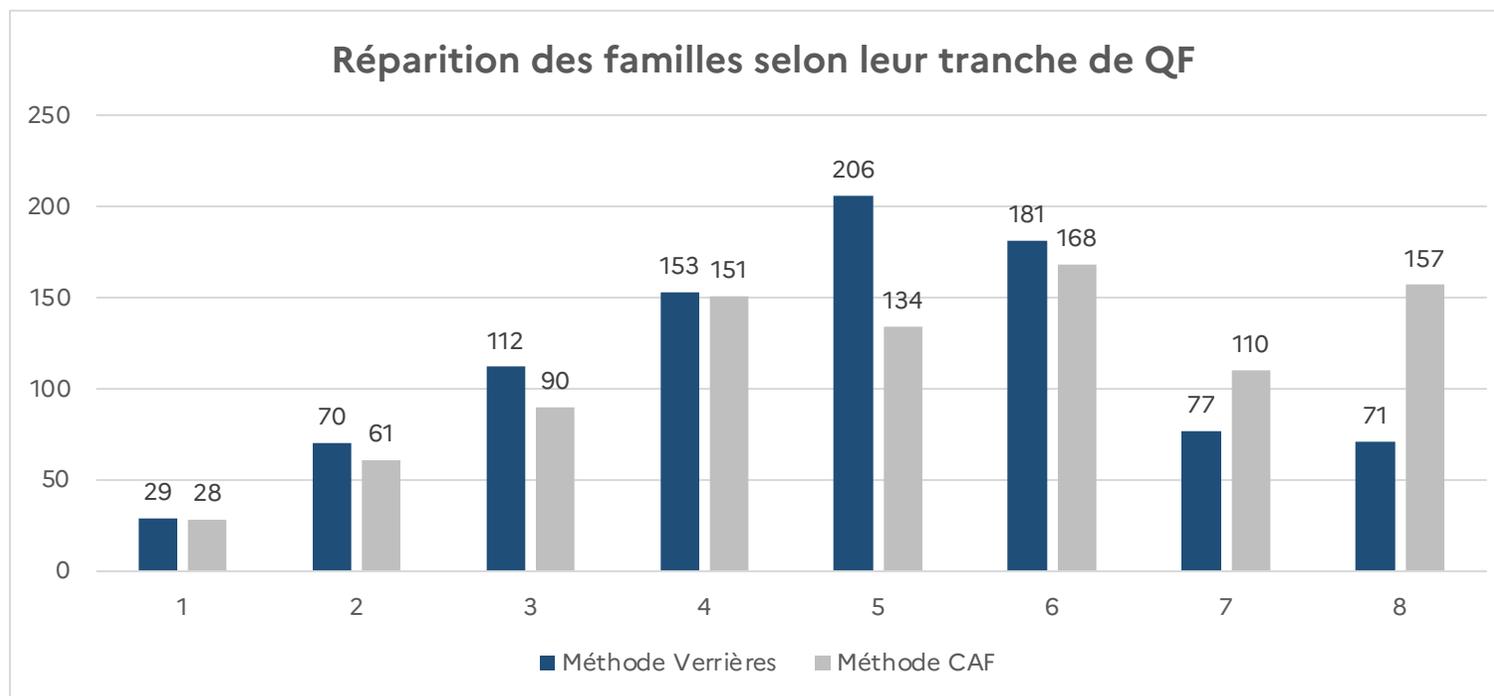
	Min	Max
QF 1	0	2 270,43
QF 2	2 270,44	4 597,71
QF 3	4 597,72	7 378,84
QF 4	7 378,85	11 919,69
QF 5	11 919,70	18 163,54
QF 6	18 163,55	26 109,95
QF 7	26 109,96	32 353,65
QF 8	32 353,66	Au-delà



3 B – le profil tarifaire par grande prestation

- 1/ Quelques éléments de diagnostic commun :

- La population inscrite en **2022** est répartie, selon les 8 tranches, de quotient familial comme suit (889 familles inscrites) :
 - ✓ Les tranches les plus représentées sont les tranches de QF 4 (17% des familles inscrites), 5 (23%) et 6 (20%).



3 B – le profil tarifaire par grande prestation

- 1/ Quelques éléments de diagnostic commun :

- Lorsque l'on confronte ces QF avec quelques ménages types d'Île de France (avec 2 enfants) :

Type de ménage	Parent seul RSA	Parent seul au SMIC	Ménage avec 2 SMIC et 2 enfants	Ménages avec 2 salaires à 1,2 SMIC	Ménage avec un salaire cadre et un SMIC	Ménage avec 2 salaires de cadres supérieurs
- adultes	1	1	2	2	2	2
- enfants	2	2	2	2	2	2
- revenus nets annuels	12 930,00 €	16 280,00 €	32 560,00 €	39 072,00 €	61 280,00 €	90 000,00 €
- parts	3	3	4	4	4	4
- QF	4 310,00 €	5 426,67 €	8 140,00 €	9 768,00 €	15 320,00 €	22 500,00 €
- tranche QF Verrières	2	3	4	4	5	6

- Au regard des « ménages moyens » analysés, il apparaît que les 8 tranches de QF ne soient pas exploitées de manière linéaires malgré des situation socio-économiques plurielles.

3 B – le profil tarifaire par grande prestation

- 1/ Quelques éléments de diagnostic commun :

- Lorsqu'on analyse les seuils des tranches de QF par revenu, pour un couple avec 2 enfants :

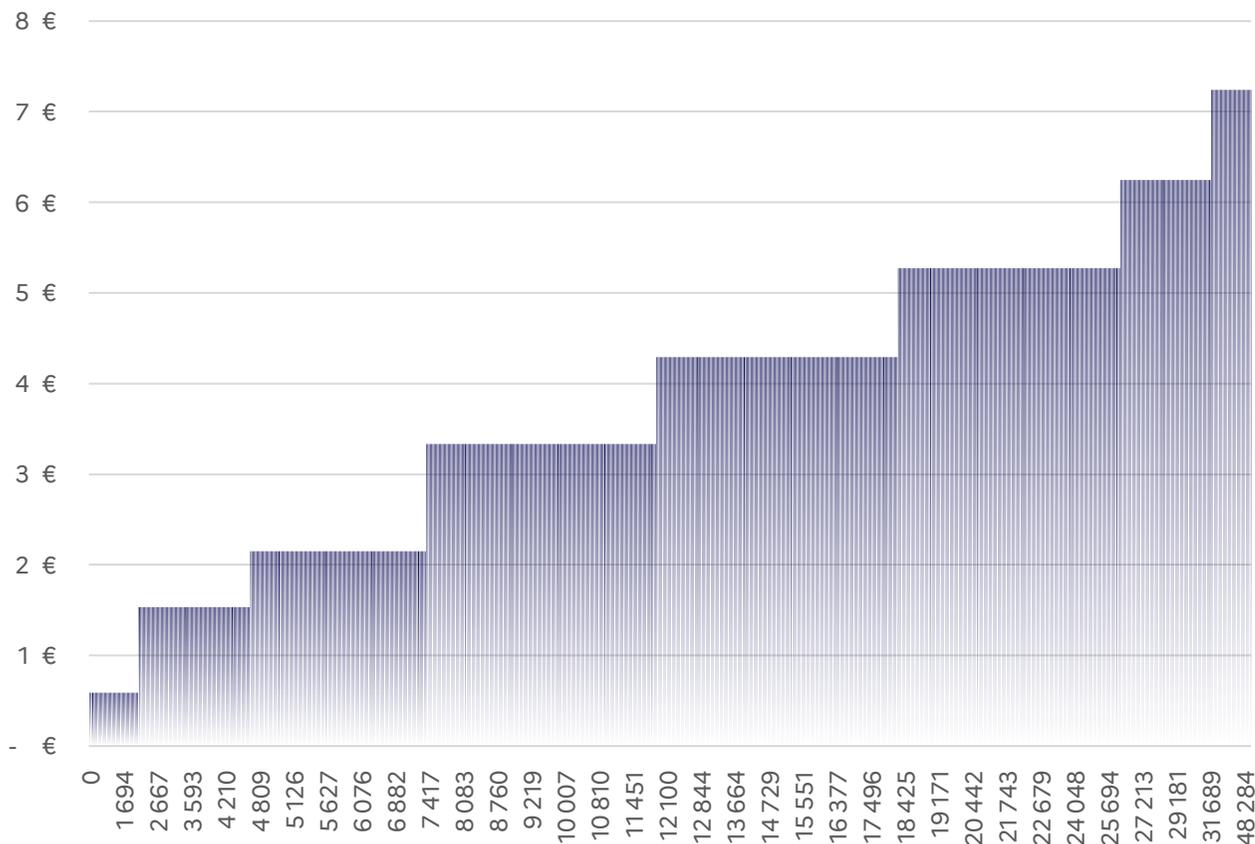
Type de ménage	Tranche QF 1	Tranche QF 2	Tranche QF 3	Tranche QF 4
- adultes	2	2	2	2
- enfants	2	2	2	2
- revenus nets annuels	- €	9 084,00 €	21 992,00 €	29 516,00 €
- parts	4	4	4	4
- QF	- €	2 271,00 €	5 498,00 €	7 379,00 €
- tranche QF Verrières	1	2	3	4

Type de ménage	Tranche QF 5	Tranche QF 6	Tranche QF 7	Tranche QF 8
- adultes	2	2	2	2
- enfants	2	2	2	2
- revenus nets annuels	47 680,00 €	72 656,00 €	104 440,00 €	129 416,00 €
- parts	4	4	4	4
- QF	11 920,00 €	18 164,00 €	26 110,00 €	32 354,00 €
- tranche QF Verrières	5	6	7	8

3 B – le profil tarifaire par grande prestation

- 2/ Des effets de seuils constatés :

Tarifs de cantine 2019 en fonction de la valeur du QF des familles



- Le mode de tarification engendre des effets de seuils que d'autres communes ont évacué par le biais de l'instauration d'un régime de tarification progressif.

3 B – le profil tarifaire par grande prestation

- 3/ Sur la restauration scolaire : qui paye quoi ?

Type de ménage	Parent seul RSA	Parent seul SMIC	Ménage avec 2 SMIC	Ménage avec 2 x 1,2 SMIC	Ménage avec un salaire de cadre et 1 SMIC	Ménage avec 2 salaires de cadre
- adultes	1	1	2	2	2	2
- enfants	2	2	2	2	2	2
- revenus nets annuels	12 930,00 €	16 280,00 €	32 560,00 €	39 072,00 €	61 280,00 €	90 000,00 €
- parts	3	3	4	4	4	4
- QF	4 310,00 €	5 426,67 €	8 140,00 €	9 768,00 €	15 320,00 €	22 500,00 €
- tranche QF Verrières	2	3	4	4	5	6
Restauration scolaire 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	1,59 €	2,22 €	3,44 €	3,44 €	4,44 €	5,45 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	222,60 €	310,80 €	481,60 €	481,60 €	621,60 €	763,00 €
% revenu nets annuels	1,72%	1,91%	1,48%	1,23%	1,01%	0,85%

- L'absence de mise en œuvre de mesures spécifiques pour les familles monoparentales conjugué à un lissage contenu des tranches de QF contraint les familles monoparentales populaires à un effort sur leurs revenus plus important que pour les familles les plus aisées.



3 B – le profil tarifaire par grande prestation

3/ Synthèse sur ce que paye 6 types de ménages pour chaque prestation :

Type de ménage	Parent seul RSA	Parent seul SMIC	Ménage avec 2 SMIC	Ménage avec 2 x 1,2 SMIC	Ménage avec un salaire de cadre et 1 SMIC	Ménage avec 2 salaires de cadre
- adultes	1	1	2	2	2	2
- enfants	2	2	2	2	2	2
- revenus nets annuels	12 930,00 €	16 280,00 €	32 560,00 €	39 072,00 €	61 280,00 €	90 000,00 €
- parts	3	3	4	4	4	4
- QF	4 310,00 €	5 426,67 €	8 140,00 €	9 768,00 €	15 320,00 €	22 500,00 €
- tranche QF Verrières	2	3	4	4	5	6
Garderie post-étude 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	0,81 €	1,11 €	1,69 €	1,69 €	2,19 €	2,67 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	113,40 €	155,40 €	236,60 €	236,60 €	306,60 €	373,80 €
% revenu nets annuels	0,88%	0,95%	0,73%	0,61%	0,50%	0,42%
Périscolaire MATIN 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	1,08 €	1,46 €	2,25 €	2,25 €	2,92 €	3,58 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	151,20 €	204,40 €	315,00 €	315,00 €	408,80 €	501,20 €
% revenu nets annuels	1,17%	1,26%	0,97%	0,81%	0,67%	0,56%
Périscolaire SOIR 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	1,62 €	2,20 €	3,37 €	3,37 €	4,39 €	5,34 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	226,80 €	308,00 €	471,80 €	471,80 €	614,60 €	747,60 €
% revenu nets annuels	1,75%	1,89%	1,45%	1,21%	1,00%	0,83%

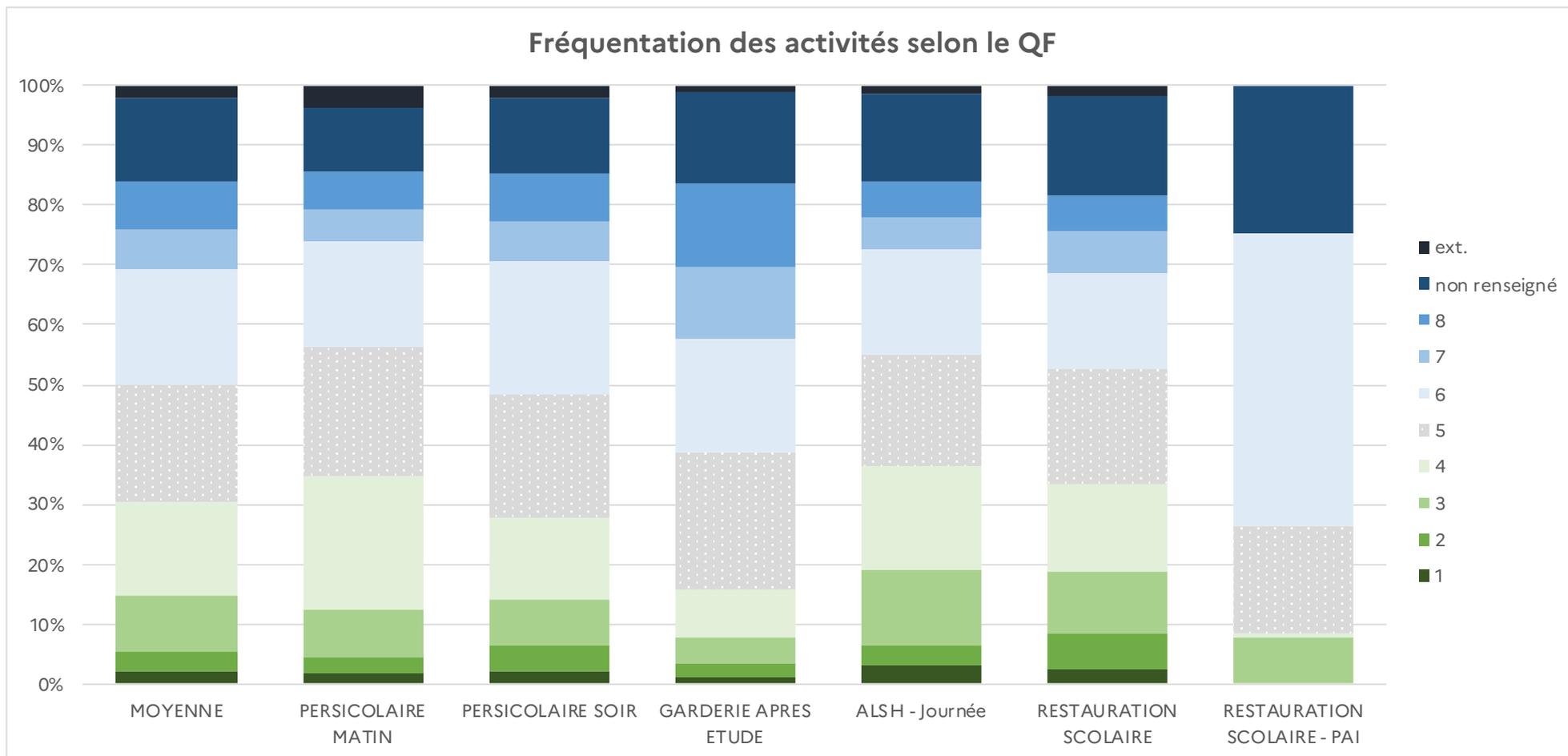
3 B – le profil tarifaire par grande prestation

- 3/ Synthèse sur ce que paye 6 types de ménages pour chaque prestation :

Type de ménage	Parent seul RSA	Parent seul SMIC	Ménage avec 2 SMIC	Ménage avec 2 x 1,2 SMIC	Ménage avec un salaire de cadre et 1 SMIC	Ménage avec 2 salaires de cadre
- adultes	1	1	2	2	2	2
- enfants	2	2	2	2	2	2
- revenus nets annuels	12 930,00 €	16 280,00 €	32 560,00 €	39 072,00 €	61 280,00 €	90 000,00 €
- parts	3	3	4	4	4	4
- QF	4 310,00 €	5 426,67 €	8 140,00 €	9 768,00 €	15 320,00 €	22 500,00 €
- tranche QF Verrières	2	3	4	4	5	6
Accueil de loisir JOURNEE 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	4,77 €	6,49 €	9,92 €	9,92 €	12,87 €	15,77 €
- jours	1	1	1	1	1	1
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	166,95 €	227,15 €	347,20 €	347,20 €	450,45 €	551,95 €
% revenu nets annuels	1,29%	1,40%	1,07%	0,89%	0,74%	0,61%

3 B – le profil tarifaire par grande prestation

- 4/ Fréquentation par type de QF





Tarifs relativement + faibles
comparés aux autres Communes

Familles nombreuses favorisées;



Baisse du taux d'effort à fur et à
mesure que les revenus augmentent

Peu de ménages au tarif minimum
et au tarif maximum : pente
tarifaire peu marquée

Présence d'effets de seuil

Familles monoparentales
défavorisées

3 C – Quelques simulations de leviers

- Au regard du constat posé, la Commune a témoigné le souhait de :
 - Simplifier le mode de gestion des QF (en utilisant une méthode de calcul similaire à celle de la CAF) ;
 - renforcer la progressivité de sa politique tarifaire.
- Pour se faire, l'ensemble des QF des familles ont été décomposés :
 1. Les QF des familles ont été recalculés conformément au décompte de la CAF ;
 2. Un système linéaire est appliqué :
 - ✓ Ce système repose sur 4 variables :
 - Un **QF minimum** en deça duquel le **tarif minimum** est appliqué ;
 - Un **QF maximum** au-delà duquel le **tarif maximum** est appliqué.
 - ✓ Pour les familles relevant d'un QF intermédiaire, la formule suivante s'applique :

$$QF * \frac{\text{Tarif max} - \text{Tarif min}}{QF \text{ max} - QF \text{ min}} + \text{Tarif min} - (QF \text{ min} * \frac{\text{Tarif max} - \text{Tarif min}}{QF \text{ max} - QF \text{ min}})$$

3. Sur cette base, les QF minimum et maximum ont été harmonisés

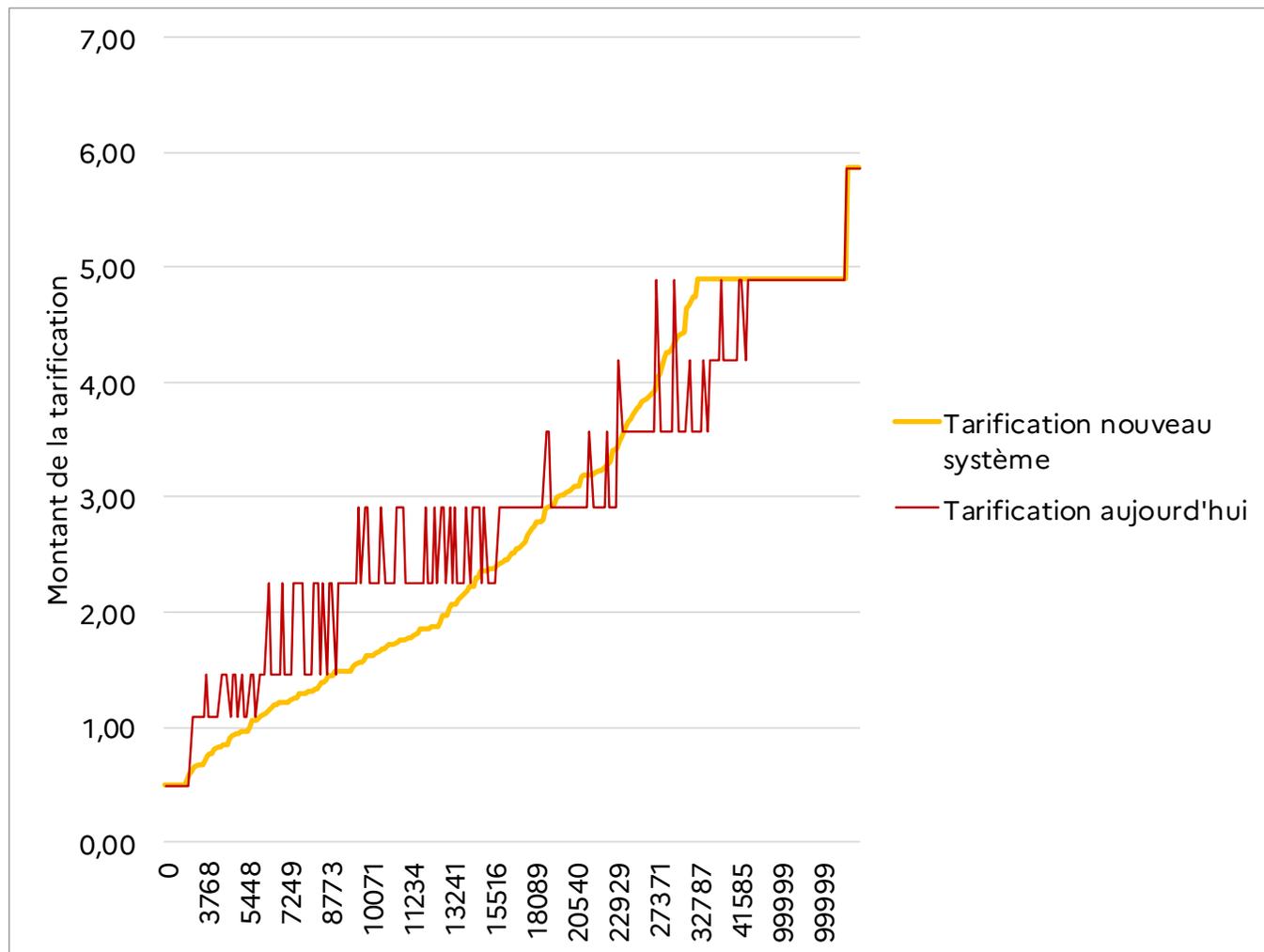


3 C – Quelques simulations de leviers

- Périscolaire matin

tarif mini	0,49
tarif maxi	4,89
tarif ext	5,86
QF mini	2000
QF maxi	32500
A	0,014%
B	21,000%

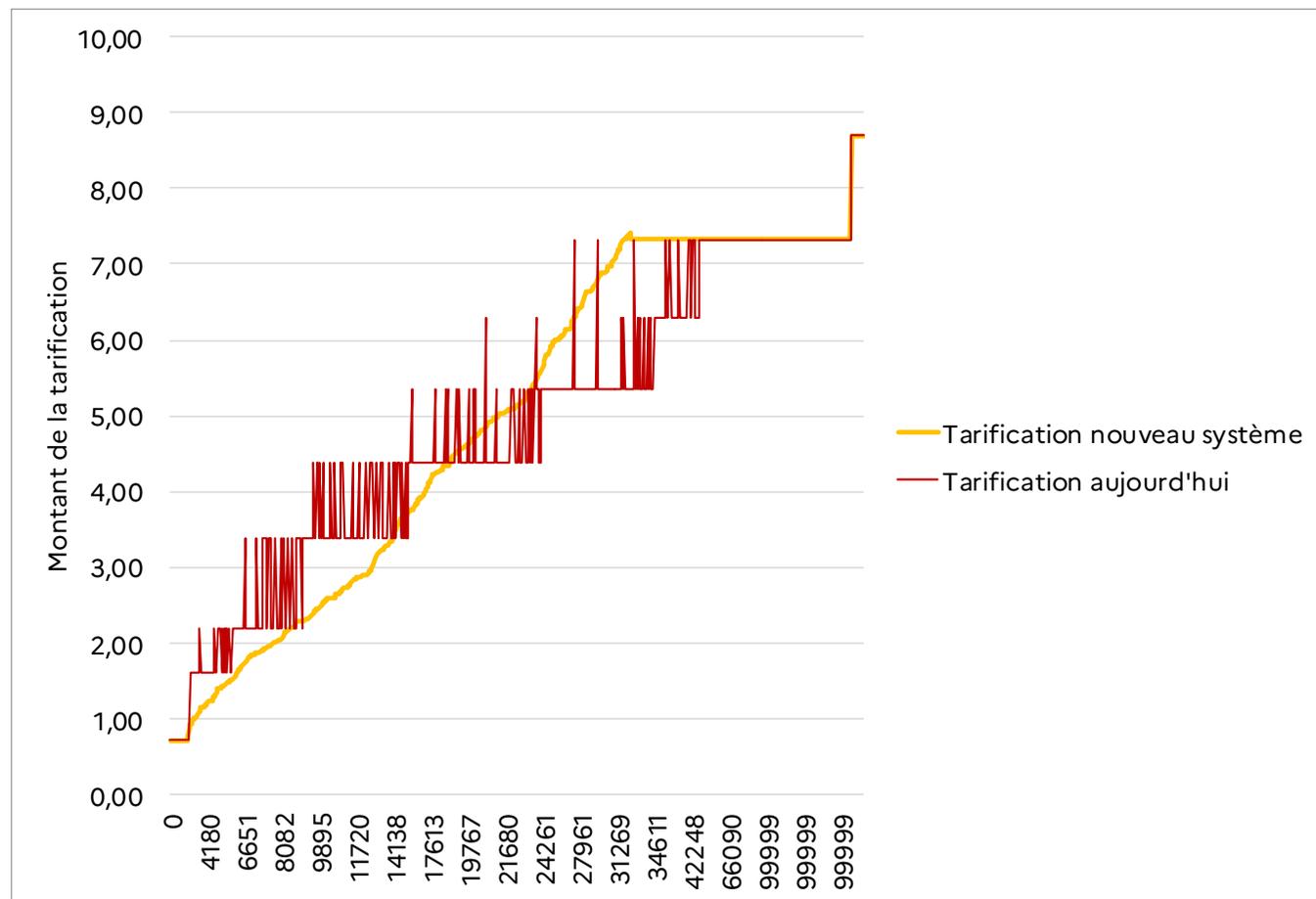
Montant projeté	16 831
<i>var</i>	-801



3 C – Quelques simulations de leviers

- PÉriscolaire soir

tarif mini	0,72
tarif maxi	7,33
tarif ext	8,69
QF mini	2000
QF maxi	32500
A	0,022%
B	28,000%

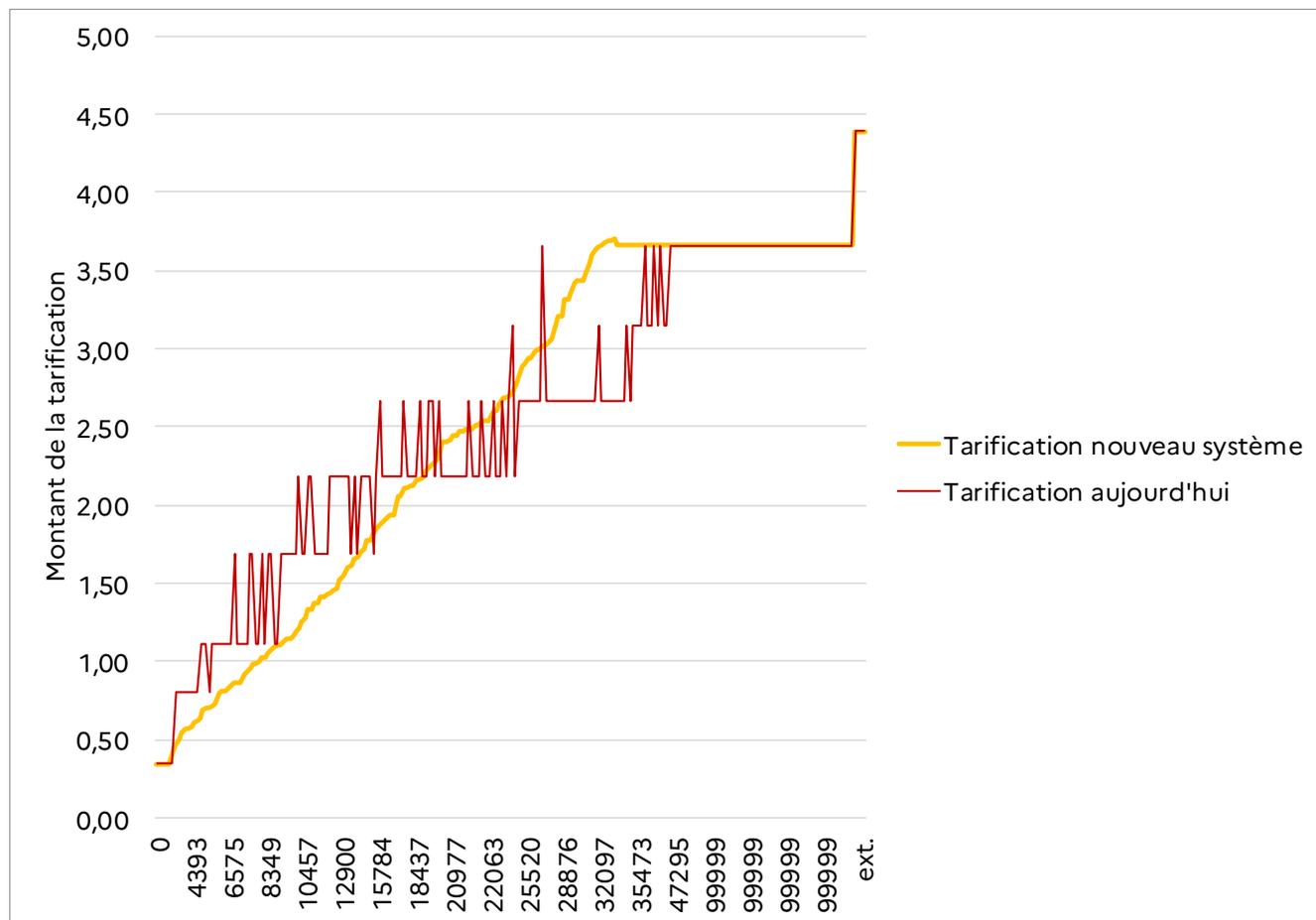


Montant projeté	54 406
var	1 997

3 C – Quelques simulations de leviers

- Accueil post-étude

tarif mini	0,35
tarif maxi	3,66
tarif ext	4,39
QF mini	2000,00
QF maxi	32500
A	0,011%
B	13,000%

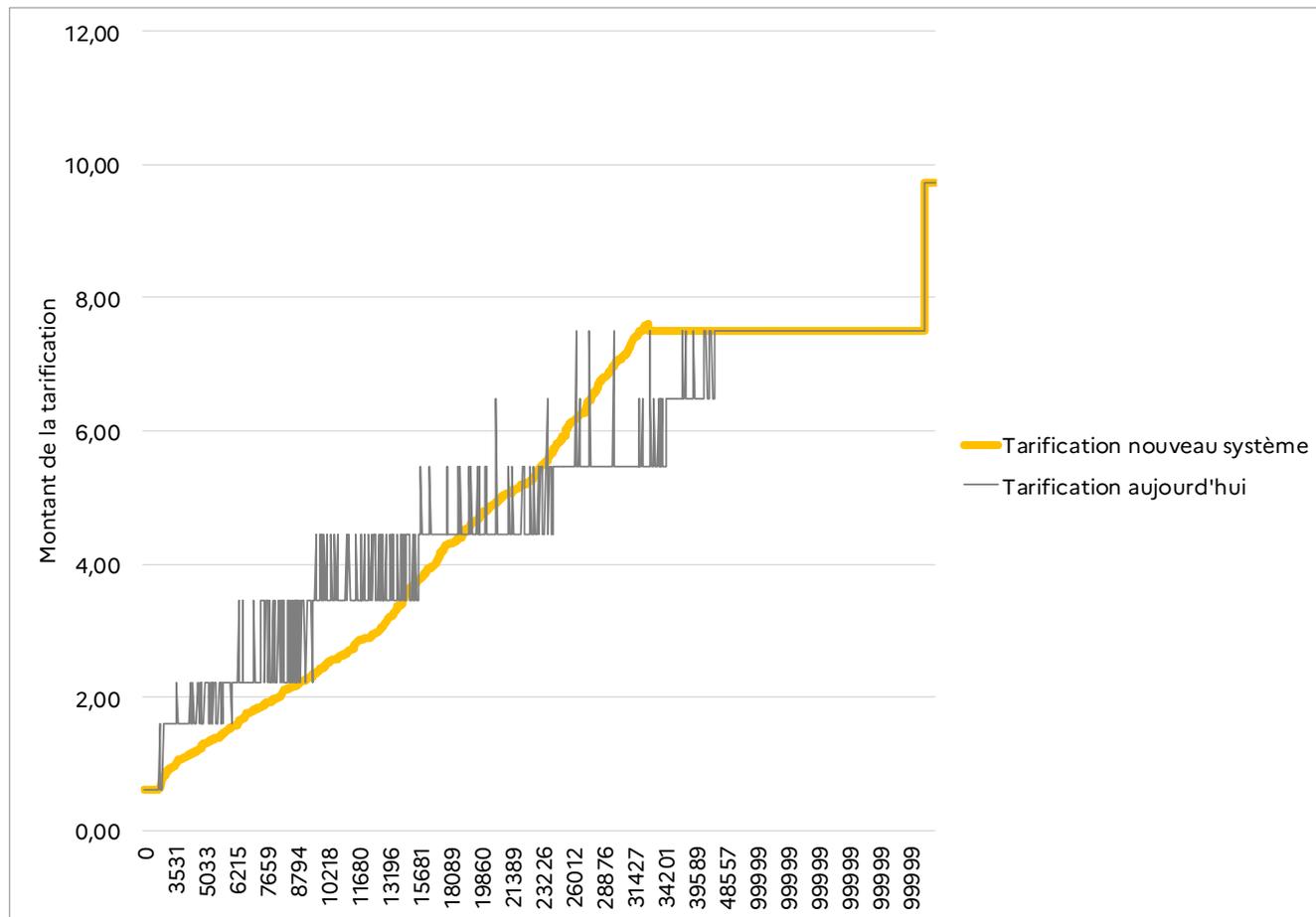


Montant projeté	8 989
<i>var</i>	301

3 C – Quelques simulations de leviers

- Restauration scolaire

tarif mini	0,61
tarif maxi	7,50
tarif ext	9,72
QF mini	2000
QF maxi	32500
A	0,023%
B	15,000%



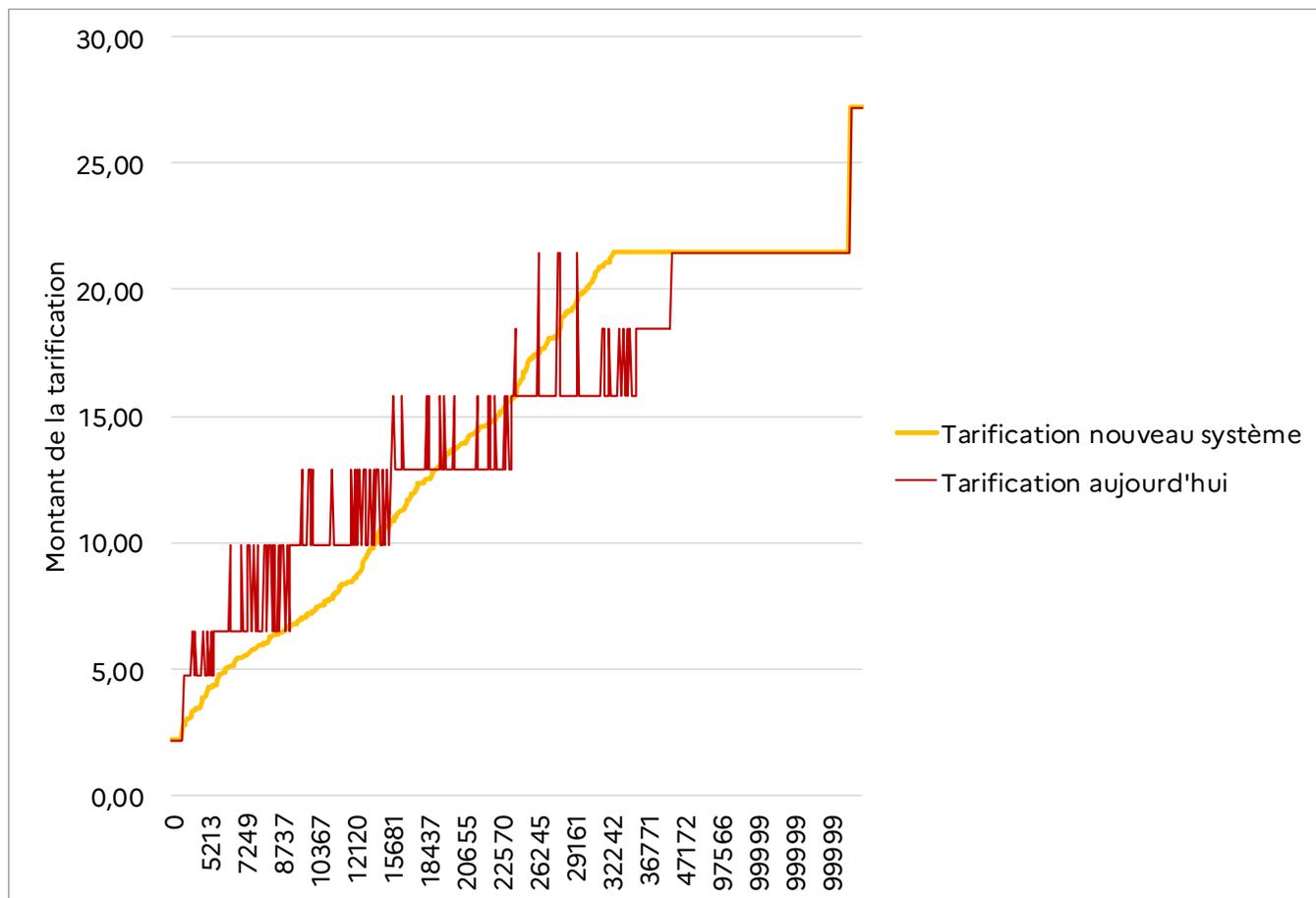
Montant projeté	436 769
<i>var</i>	3 092

3 C – Quelques simulations de leviers

- ALS jour

tarif mini	2,20
tarif maxi	21,48
tarif ext	27,21
QF mini	2000,00
QF maxi	32500
A	0,063%
B	94,000%

Montant projeté	147 759
<i>var</i>	722



3 C – Quelques simulations de leviers

- Les simulations retenues retiennent :
 - Un QF mini à 2000 (soit pour une famille avec deux enfants) : 500 € de ressources nettes par mois.
 - Un QF maxi à 32500 (soit une famille avec deux enfants) : 8'125 € de ressources nettes par mois (125k€ bruts)
- Les tarifs minimums et maximum des activités sont maintenus. Toutefois, l'évolution des modes de calculs contribue à une légère variation des produits tarifaire, à relativiser toutefois :
 - Beaucoup de familles, du fait de la prise en compte du système de calcul CAF ne seront plus automatiquement (faute de communication) affectée au QF 8.
 - En outre, la hausse de produit est inférieure à la hausse du reste à charge communal lié au marché de restauration scolaire, en forte hausse en raison du contexte inflationniste.

	Repas	PAI	Périscolaire Matin	Périscolaire Soir	Périscolaire post-études	ALS Journée
Tarif mini	0,61	0,31	0,49	0,72	0,35	2,2
Tarif maxi	7,50	3,75	4,89	7,33	3,66	21,48
Montant total	433 677	1 839	17 632	52 409	8 688	147 037
Nouveau mini	0,61	0,305	0,49	0,72	0,35	2,20
Nouveau maxi	7,50	3,75	4,89	7,33	3,66	21,48
Montant total	436 769	1 967	16 831	54 406	8 989	147 759
Variation	3 092	128	-801	1 997	301	722
<i>var. du produit</i>	1%	7%	-5%	4%	3%	0%



3 C – Quelques simulations de leviers

Type de ménage	Parent seul RSA	Parent seul SMIC	Ménage avec 2 SMIC	Ménage avec 2 x 1,2 SMIC	Ménage avec un salaire de cadre et 1 SMIC	Ménage avec 2 salaires de cadre
- adultes	1	1	2	2	2	2
- enfants	2	2	2	2	2	2
- revenus nets annuels	12 930,00 €	16 280,00 €	32 560,00 €	39 072,00 €	61 280,00 €	90 000,00 €
- parts	3	3	3	3	3	3
- QF	4 310,00 €	5 426,67 €	10 853,33 €	13 024,00 €	20 426,67 €	30 000,00 €
Restauration scolaire 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	1,14 €	1,40 €	2,65 €	3,15 €	4,85 €	7,05 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	159,60 €	196,00 €	371,00 €	441,00 €	679,00 €	987,00 €
% revenu nets annuels	1,23%	1,20%	1,14%	1,13%	1,11%	1,10%
Garderie post-étude 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	0,60 €	0,73 €	1,32 €	1,56 €	2,38 €	3,43 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	84,00 €	102,20 €	184,80 €	218,40 €	333,20 €	480,20 €
% revenu nets annuels	0,65%	0,63%	0,57%	0,56%	0,54%	0,53%
Restauration scolaire 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	(0,45) €	(0,82) €	(0,79) €	(0,29) €	0,41 €	1,60 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
Delta avant/après par an	(63,00) €	(114,80) €	(110,60) €	(40,60) €	57,40 €	224,00 €
Delta avant/après par mois (10)	(6,30) €	(11,48) €	(11,06) €	(4,06) €	5,74 €	22,40 €
Garderie post-étude 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	(0,21) €	(0,38) €	(0,37) €	(0,13) €	0,19 €	0,76 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
Delta avant/après par an	(29,40) €	(53,20) €	(51,80) €	(18,20) €	26,60 €	106,40 €
Delta avant/après par mois (10)	(2,94) €	(5,32) €	(5,18) €	(1,82) €	2,66 €	10,64 €

3 C – Quelques simulations de leviers

Type de ménage	Parent seul RSA	Parent seul SMIC	Ménage avec 2 SMIC	Ménage avec 2 x 1,2 SMIC	Ménage avec un salaire de cadre et 1 SMIC	Ménage avec 2 salaires de cadre
- adultes	1	1	2	2	2	2
- enfants	2	2	2	2	2	2
- revenus nets annuels	12 930,00 €	16 280,00 €	32 560,00 €	39 072,00 €	61 280,00 €	90 000,00 €
- parts	3	3	3	3	3	3
- QF	4 310,00 €	5 426,67 €	10 853,33 €	13 024,00 €	20 426,67 €	30 000,00 €
Périscolaire MATIN 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	0,81 €	0,97 €	1,73 €	2,03 €	3,07 €	4,41 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	113,40 €	135,80 €	242,20 €	284,20 €	429,80 €	617,40 €
% revenu nets annuels	0,88%	0,83%	0,74%	0,73%	0,70%	0,69%
Périscolaire SOIR 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	1,23 €	1,47 €	2,67 €	3,15 €	4,77 €	6,88 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	172,20 €	205,80 €	373,80 €	441,00 €	667,80 €	963,20 €
% revenu nets annuels	1,33%	1,26%	1,15%	1,13%	1,09%	1,07%
Accueil de loisir JOURNEE 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	3,66 €	4,36 €	7,78 €	9,15 €	13,81 €	19,84 €
- jours	1	1	1	1	1	1
- semaines	35	35	35	35	35	35
- Tarif total annuel	128,10 €	152,60 €	272,30 €	320,25 €	483,35 €	694,40 €
% revenu nets annuels	0,99%	0,94%	0,84%	0,82%	0,79%	0,77%

3 C – Quelques simulations de leviers

Type de ménage	Parent seul RSA	Parent seul SMIC	Ménage avec 2 SMIC	Ménage avec 2 x 1,2 SMIC	Ménage avec un salaire de cadre et 1 SMIC	Ménage avec 2 salaires de cadre
- adultes	1	1	2	2	2	2
- enfants	2	2	2	2	2	2
- revenus nets annuels	12 930,00 €	16 280,00 €	32 560,00 €	39 072,00 €	61 280,00 €	90 000,00 €
- parts	3	3	3	3	3	3
- QF	4 310,00 €	5 426,67 €	10 853,33 €	13 024,00 €	20 426,67 €	30 000,00 €
Périscolaire MATIN 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	(0,27) €	(0,49) €	(0,52) €	(0,22) €	0,15 €	0,83 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
Delta avant/après par an	(37,80) €	(68,60) €	(72,80) €	(30,80) €	21,00 €	116,20 €
Delta avant/après par mois (10)	(3,78) €	(6,86) €	(7,28) €	(3,08) €	2,10 €	11,62 €
Périscolaire SOIR 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	(0,39) €	(0,73) €	(0,70) €	(0,22) €	0,38 €	1,54 €
- jours	4	4	4	4	4	4
- semaines	35	35	35	35	35	35
Delta avant/après par an	(54,60) €	(102,20) €	(98,00) €	(30,80) €	53,20 €	215,60 €
Delta avant/après par mois (10)	(5,46) €	(10,22) €	(9,80) €	(3,08) €	5,32 €	21,56 €
Accueil de loisir JOURNEE 2022 (pour 1 enfant)						
- tarifs	(1,11) €	(2,13) €	(2,14) €	(0,77) €	0,94 €	4,07 €
- jours	1	1	1	1	1	1
- semaines	35	35	35	35	35	35
Delta avant/après par an	(38,85) €	(74,55) €	(74,90) €	(26,95) €	32,90 €	142,45 €
Delta avant/après par mois (10)	(3,89) €	(7,46) €	(7,49) €	(2,70) €	3,29 €	14,25 €



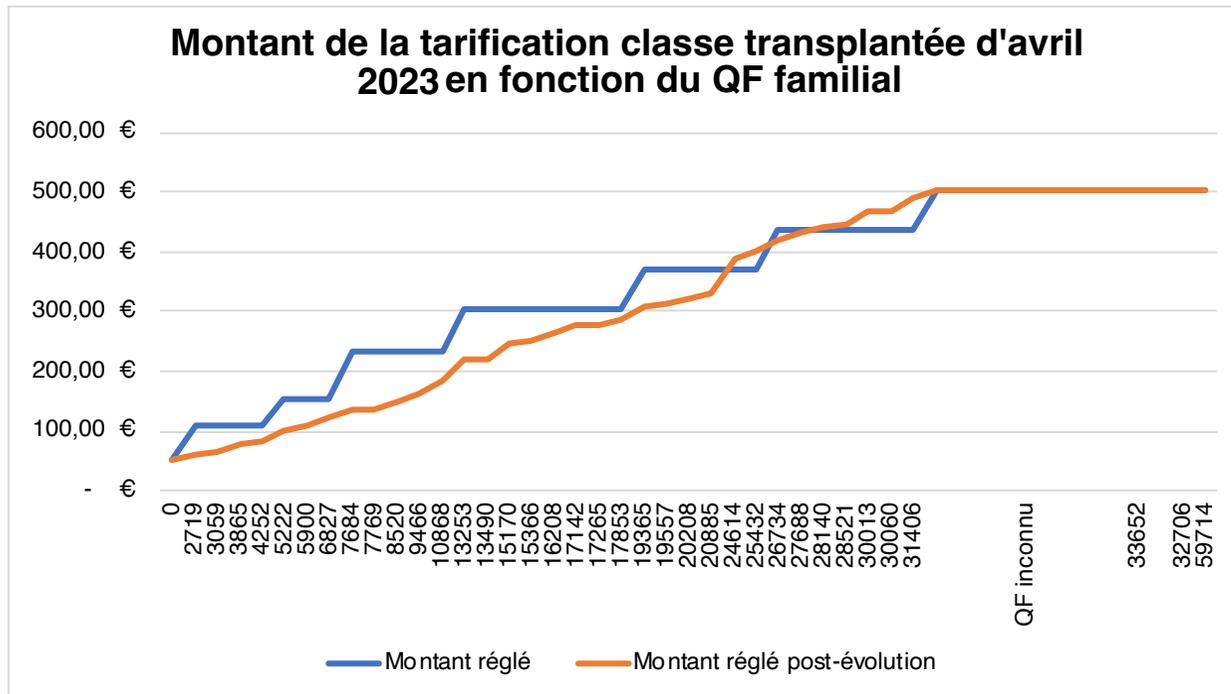
3 C – Quelques simulations de leviers

- Une autre simulation est appliquée, elle retient :
 - Les bornes de QF définies à 2000 et 32500 ;
 - L'application d'une tarification linéaire selon le QF.
- Elle diffère toutefois de la précédente simulation par la revalorisation des tarifs :
 - Modulés de 1€ et 8€ pour les tarifs mini et maxi pour l'activité de restauration scolaire ;
 - Modulés de l'inflation (arrondi pour en simplifier la lisibilité) pour l'ensemble des autres activités.
 - **Ce scénario engendre un gain tarifaire évalué à 57k€.**

	Repas	PAI	Périscolaire Matin	Périscolaire Soir	Périscolaire post-études	ALS Journée
Tarif mini	0,61	0,31	0,49	0,72	0,35	2,2
Tarif maxi	7,50	3,75	4,89	7,33	3,66	21,48
Montant total	433 677	1 839	17 632	52 409	8 688	147 037
Nouveau mini	1,00	0,5	0,52	0,75	0,40	2,30
Nouveau maxi	8,00	4	5,20	7,80	4,00	22,70
Montant total	474 766	2 113	17 973	57 328	9 847	156 357
Variation	41 089	274	341	4 919	1 159	9 320
<i>var. du produit</i>	9%	15%	2%	9%	13%	6%

FOCUS : Classes transplantées

- Le même principe –sans modulation des tarifs mini et maxi- est appliqué aux classes transplantées.
- La méthode de calcul retient un QF mini à 2000 et un QF maxi à 32500.



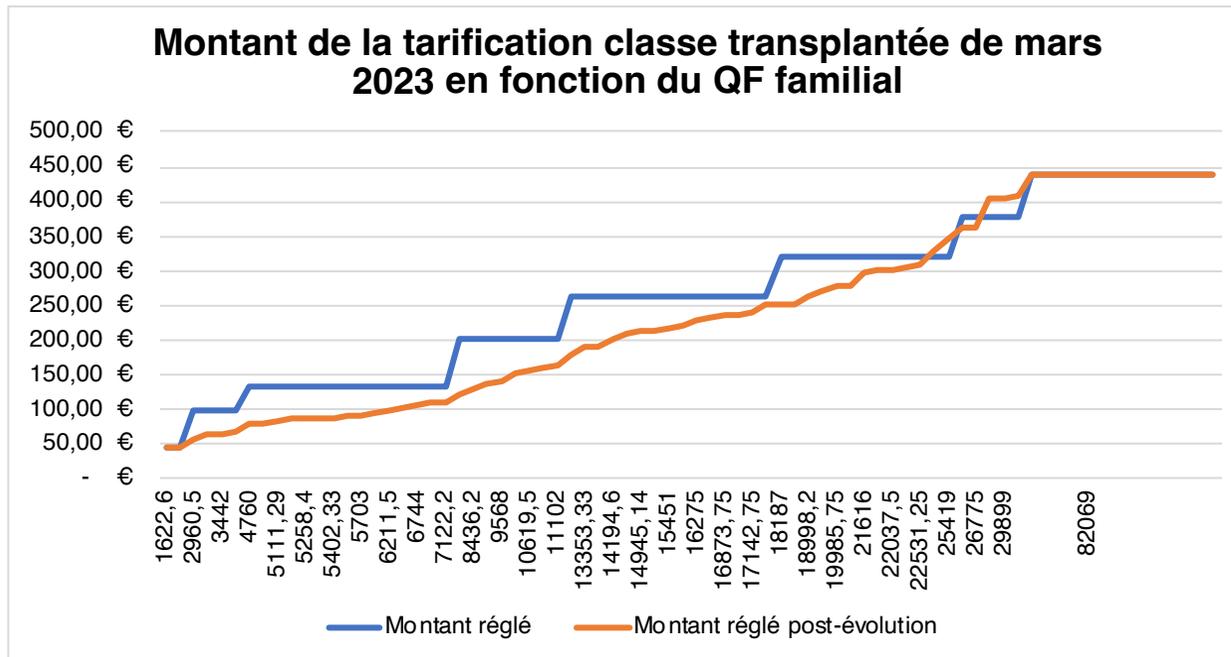
Coût total du séjour	24 135 €	
Montant réglé par les familles	16 352 €	67,75%
RAC Commune	7 783 €	32,25%



Montant réglé par les familles	15 264 €	63,24%
RAC Commune	8 871 €	36,76%
var. du RAC communal		<u>1 088 €</u>

FOCUS : Classes transplantées

- Le même principe –sans modulation des tarifs mini et maxi- est appliqué aux classes transplantées.
- La méthode de calcul retient un QF mini à 2000 et un QF maxi à 32500.



Coût total du séjour	33 846 €	
Montant réglé par les élèves	20 146 €	59,52%
RAC Commune	13 699 €	40,48%



Montant réglé par les élèves	17 967 €	53,08%
RAC Commune	15 879 €	46,92%
var. du RAC communal		<u>2 180 €</u>